

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 30 AVRIL 2015

Le CHSCT 43 s'est réuni pour la première fois dans la nouvelle formation depuis les élections de décembre 2014.

L'ordre du jour de cette séance était conséquent :

- Adoption du règlement intérieur du 43 et présentation de la note d'orientation nationale 2015,
- Élection du secrétaire,
- Approbation de PV,
- Bilan d'activité du médecin de prévention,
- Budget,
- Examen du Plan Annuel de Prévention de la direction,
- Exercices d'évacuation,
- Examen des registres SST (Santé Sécurité au Travail).

Le règlement intérieur est sans changement par rapport à celui voté en 2012.

La note d'orientation rappelle les objectifs que doivent se fixer les CHSCT et comprend surtout de belles déclarations d'intention.

Seule Force Ouvrière ayant présenté un candidat (Robert Gagne), celui-ci a été élu par les représentants du personnel.

Bilan d'activité du médecin :

Sur la trentaine de pages de ce rapport, rempli de tableaux indigestes, nous avons relevé la conclusion qui corrobore tout à fait le ressenti des agents :

« Cette année encore les agents me font part de leurs difficultés concernant la surcharge de travail due aux effectifs réduits. Trois agents me font part d'une situation de harcèlement de la part de leur chef de service, sans toutefois vouloir que j'intervienne. Un agent en situation de burn-out lié au travail a été mis en arrêt maladie ».

Lors de la discussion a été évoquée l'absence de certains agents aux rendez-vous médicaux. Cette visite est une obligation réglementaire et il est dans l'intérêt des personnels de s'y rendre. Le rôle du médecin de prévention est d'évaluer l'impact du travail sur la santé des personnels.

Budget :

Les différentes actions de formations ont été reconduites : Secourisme, recyclage-secourisme, Incendie/extincteurs, conduite, ergonomie, gestion des conflits et du stress. Montant global : 7 184 €.

Les actions suivantes, proposées par le groupe de travail de février, ont été validées par le CHSCT :

- Risque incendie : - remplacement d'extincteurs de plus de 10 ans : provision de 5 000 €,
- portes coupe-feu à la DDFiP pour 5 576 €.
- Ambiance lumineuse et thermique : - provision pour remplacement de stores : 3 500 €,
- glissières des fenêtres du SPF (sous réserve de faisabilité) 714 €.
- Amélioration des conditions de travail : Carillon pour la trésorerie de Monistrol, éclairage sous-sol DDFiP et Terrasson, installation d'une sonnette à Saint Didier, achat de 3 supports d'ordinateurs portables, de 10 lampes de bureau et de vêtements de travail (équipement complet) pour les 6 géomètres. Montant global : 5 402 €.
- Mobilier : achat d'un bureau adapté pour 365 €.

Le principe des actions suivantes proposées par FO-DGFIP 43 a été retenu :

1) Service Division Etat : La réorganisation des services du rez de chaussée de la DDFiP nécessitera probablement une intervention sur le vitrage du guichet du nouvel accueil. Suite à une annotation par les agents du service sur les cahiers SST, les représentants FO se sont rendus sur place préalablement à la réunion pour échanger avec les intéressés et ont relayé la demande des collègues. La direction a indiqué que la réflexion n'était pas encore aboutie et s'est engagée à remettre ce point à l'ordre du jour du prochain CHSCT (en juin).

2) Aspirateur pour Terrasson : FO a relayé la demande d'une agente Berkani de renouvellement d'un matériel obsolète. Provisionnement de 500 €.

3) Téléphones sans fil : 10 appareils seront achetés dans un premier temps. Les collègues sont invités à faire remonter leurs besoins.

- Plan Annuel de Prévention de la direction :

Conséquence logique du DUERP ce plan de prévention ne comporte rien de bien nouveau. Les représentants FO ont rappelé leur position sur la question et ne peuvent se satisfaire des réponses que donne ce plan aux problèmes rencontrés par les services : inadéquation des moyens aux missions ainsi qu'aux situations de stress. Les réponses données par la direction telles que : « priorisation par les chefs de service des tâches » et « allègement du dialogue de gestion » ne sont pas admissibles. FO revendique les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice des missions dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi les représentants FO se sont abstenus lors du vote sur ce point.

- Exercices d'évacuation :

4 bilans étaient présentés. Ils ont permis de cerner les travaux ou améliorations à apporter dans les installations ou les comportements (ex : alarme grenier archives de Terrasson, pas d'obstacle à l'entrée du garage de la DDFiP pendant une évacuation).

- Registres SST :

Les questions en suspend ont été traitées au fur et à mesure de l'ordre du jour.

- Questions diverses :

Schéma d'évolution du réseau : le délégué régional a évoqué lors de sa visite en Haute Loire la fermeture de deux trésoreries. Le président interrogé sur les postes concernés et le calendrier, a répondu ne pas être en situation de donner plus d'éléments, car les regroupements en cours de collectivités locales (communautés de communes et syndicats) ne sont pas arrêtés par le Préfet et ils ne seront pas sans conséquence sur le réseau. Pour l'heure seuls le transfert du recouvrement impôt de 2 postes vers un ou plusieurs SIP sont envisagés et la création d'une trésorerie spécialisée Hôpital sans qu'aucun détail n'ait été dévoilé.

Les représentants FO-DGFIP : Robert GAGNE et Karine VEYSSEYRE, Titulaires. Chantal BONELLO (expert).

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

